

**Rapport
financier
intermédiaire**

30 juin 2020

Transforming women's health through innovation

Rapport financier intermédiaire

au 30 juin 2020

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 13 du décret royal du 14 novembre 2007.

Mithra Pharmaceuticals SA (ci-après « Mithra » ou la « Société ») a préparé son rapport financier intermédiaire en français et en anglais. En cas de divergence entre les versions, la version française prévaudra.



Mithra Pharmaceuticals SA/NV,

*société anonyme de droit belge dont le siège social est sis 5 rue Saint-Georges, 4000 Liège
(numéro d'entreprise 0466.526.646)*

Table des matières

I. Rapport de gestion intermédiaire	5
1. Description de la Société.....	5
2. Faits opérationnels marquants, y compris après clôture de l'exercice.....	5
3. Principales données financières.....	6
3.1. Compte de résultat	6
4. Gouvernance d'entreprise	8
4.1. Capital social et actions.....	8
4.2. Actionnaires & structure de l'actionariat	8
4.3. Évolution de la composition des organes de la Société	9
5. Principaux risques et incertitudes	10
6. Transactions avec des parties liées.....	10
II. États financiers consolidés résumés intermédiaires pour l'exercice clos le 30 juin 2020.....	12
1. Compte de résultat consolidé intermédiaire (non audité)	12
2. État consolidé intermédiaire des autres éléments du résultat global (non audité).....	14
3. État consolidé intermédiaire de la situation financière (non audité)	15
4. État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité).....	17
5. État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité).....	18
6. Notes relatives aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.....	19
6.1. Informations générales	19
6.2. Résumé des principales règles d'évaluation.....	20
6.3. Information sectorielle	22
6.4. Résultat de l'exercice.....	23
6.5. Impôt sur le résultat.....	24
6.6. Résultat par action.....	24
6.7. Immobilisations incorporelles et goodwill.....	25
6.8. Immobilisations corporelles et actifs liés aux droits d'utilisation.....	25
6.9. Créances clients et autres débiteurs	25
6.10. Capital social.....	25
6.11. Emprunts	27
6.12. Instruments financiers.....	28
6.13. Paiements fondés sur des actions	32
6.14. Chiffre d'affaires et autres produits opérationnels.....	33
6.15. Engagements de loyer et de location-financement.....	36
6.16. Engagements.....	36
6.17. Événements postérieurs à la période sous revue.....	36
6.18. Gestion du risque financier	37
6.19. Mesure de performance alternative	38
III. Déclaration des personnes responsables.....	40
IV. Rapport du commissaire.....	42

I.
Rapport de gestion intermédiaire

I. Rapport de gestion intermédiaire

1. Description de la Société

Mithra (Euronext : MITRA) s'engage à offrir des alternatives innovantes dans le secteur de la santé féminine en mettant particulièrement l'accent sur la contraception et la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins des femmes en termes de sécurité et de facilité d'utilisation, tout au long de leur cycle de vie hormonal. Ses trois produits candidats phares - Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération ; PeriNesta® le premier traitement oral complet ciblant la périménopause ; Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération - sont basés sur l'E4 (l'Estetrol), un estrogène natif unique. Par ailleurs, la société développe et fabrique des solutions thérapeutiques complexes et offre à ses partenaires un éventail complet de services en R&D et production au sein de son Mithra CDMO, une plateforme technologique spécialisée en formes polymériques, injectables stériles et comprimés hormonaux.

Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par M. François Fornieri et le Prof. Dr. Jean-Michel Foidart. C'est une société anonyme dont le siège social est sis 5 rue Saint Georges, Liège, Belgique. Le Groupe est entré en bourse sur Euronext Bruxelles le 30 juin 2015.

2. Faits opérationnels marquants, y compris après clôture de l'exercice

Mithra a réalisé une série de progrès importants au premier semestre 2020, tant au niveau de son portefeuille de produits candidats à base d'Estetrol qu'au niveau des solutions thérapeutiques complexes.

- Le dossier de soumission réglementaire d'Estelle® a été acceptée pour examen par la Food and Drug Administration (FDA) américaine, Santé Canada et l'Agence européenne des médicaments (EMA). Les autorités respectives devraient terminer leur examen au cours du premier semestre de l'année 2021.
- Alignement des partenaires commerciaux en vue d'une campagne de lancement mondiale commune visant à mettre Estelle® sur le marché avec une marque unique (avec un nombre limité de noms de marques dans le monde), un positionnement et un message unique.
- Estelle® pourrait être le premier contraceptif oral combiné à base d'un œstrogène respectueux de l'environnement, comme l'a démontré une étude d'évaluation des risques environnementaux.
- Signature d'accords de commercialisation pour Estelle® avec Alvogen (Hong Kong et Taiwan) et Mayne Pharma (Australie).
- Signature d'accords de commercialisation pour Myring™ avec Gynial (Suisse), Zentiva (France, Pologne, Royaume-Uni), Megalabs (Mexique) et Farmitalia (Italie).
- Lancement commercial de Myring™ en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, le plus grand marché européen, sous la marque MYCIRQ®.
- Prolongation de la durée de conservation de Myring™ de 24 à 36 mois par les autorités européennes, offrant aux distributeurs, aux pharmaciens et aux patients une option plus pratique que les produits concurrents.
- Signature d'accords de commercialisation de Tibelia® avec Spirig Healthcare (groupe Stada) pour le Liechtenstein et la Suisse.
- Lancement commercial de Tibelia® au Canada, sous le nom de marque Tibella®. Tibella® est le premier traitement hormonal à base de tibolone disponible au Canada.
- Poursuite de la création d'emplois, le recrutement étant revenu à la normale depuis le ralentissement observé au début de l'année en raison de Covid19.

3. Principales données financières

3.1. Compte de résultat

Les chiffres présentés ci-dessous constituent des comptes de gestion.

Milliers d'euros	30 juin 2020	30 juin 2019
Chiffres d'affaires	2 507	19 563
Coût des ventes	(1 331)	(2 021)
Bénéfice brut	1 176	17 542
Frais de recherche et développement	(25 690)	(19 167)
Frais généraux et administratifs	(4 475)	(4 335)
Frais de vente	(795)	(605)
Autres produits opérationnels	2 319	2 278
Total des charges opérationnelles	(28 641)	(21 829)
REBITDA*	(27 465)	(4 287)
Paievements fondés sur des actions	(2 554)	(2 594)
EBITDA	(30 019)	(6 881)
Dépréciations	(2 820)	(2 460)
Perte opérationnelle	(32 840)	(9 341)
Actualisation de la juste valeur des contreparties éventuelles ¹	(5 803)	(98 901)
Gains /(pertes) de juste valeur nette sur actifs financiers via le compte de résultat	(3 748)	4 352
Produits financiers	237	52
Coût de l'endettement	(2 505)	(6 830)
Résultat de l'exercice avant impôt	(44 659)	(110 669)
Impôt sur le résultat	10 664	20 922
Résultat net d'exercice	(33 994)	(89 747)

Le Groupe a réalisé une perte nette de 33 994 kEUR au premier semestre 2020, contre une perte nette de 89 747 kEUR au premier semestre 2019.

Les revenus du Groupe ont diminué durant le premier semestre 2020 à 2 507 kEUR (S1 2019 : 19 563 kEUR). D'une part, cette diminution est expliquée par le fait qu'aucune obligation de performance supplémentaire n'a été satisfaite durant la période, ce qui signifie qu'aucun chiffre d'affaires additionnel sur les contrats précédemment signés n'a été comptabilisé. D'autre part, aucun partenariat significatif n'a été signé au cours du premier semestre 2020. Concernant Donesta®, ceci est en ligne avec notre stratégie actuelle de développement commercial.

¹ La juste valeur est calculée sur les contreparties éventuelles, qui sont présentées à la ligne Autres passifs financiers de l'Etat de la situation financière consolidé

La baisse des revenus a impacté le REBITDA² qui est passé de -4,287 kEUR en H1 2019 à -27 465 kEUR en H1 2020.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 31%, principalement expliqué par une plus grande activité R&D pour la Phase III des études Donesta[®].

L'amélioration de la charge financière à -2 505 EUR (contre -6 830 kEUR au S1 2019) résulte d'un impact limité au premier semestre 2020 (-800 K EUR) du traitement du coût amorti des avances récupérables par rapport à 2019. La partie restante de la charge financière est liée aux intérêts payés pour un montant de -1 507 kEUR.

Le résultat de l'exercice avant impôts de -44 659 kEUR au premier semestre 2020 résulte d'une augmentation de la juste valeur des dettes éventuelles pour un montant de -5,8 millions d'euros. L'augmentation de la juste valeur s'explique par un effet temporel sur les paiements.

Le résultat de l'exercice avant impôts est également impacté par l'ajustement de la juste valeur des actifs du contrat de Mayne (partie non monétaire) pour -3 310 kEUR (pour la seconde tranche en capital à l'approbation de la FDA) et par l'ajustement de la contrepartie conditionnelle à recevoir liée à Ceres pour -437 kEUR.

A l'exception des paiements d'intérêts, tous les éléments impactant la perte avant impôts sont des éléments non-cash.

Le groupe a enregistré un produit d'impôt différé de 10 665 kEUR pour le semestre, résultant d'une augmentation de l'actif d'impôt différé par rapport à la fin de l'exercice précédent, qui doit être contrebalancée par le résultat imposable à l'avenir. Compte tenu de ce produit d'impôts, la perte nette pour le premier semestre 2020 s'élève à - 33 994 kEUR sur une base consolidée, en nette amélioration par rapport au premier semestre 2019 (-89 747 kEUR) et est le résultat de la renégociation des contrats d'earn out liés à Estelle[®].

² Le REBITDA est une mesure de performance alternative qui présente le résultat des activités poursuivies avant intérêts, produit financier, impôts, dépréciations et amortissements et ajustés pour tenir compte de la variation (non cash) de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer et de la valeur (non-cash) des paiements fondés sur des actions.

4. Gouvernance d'entreprise

4.1. Capital social et actions

Depuis le dernier rapport annuel et au cours des six derniers mois, une augmentation de capital est intervenue. La seconde a eu lieu après la période sous revue en août 2020. La première augmentation est intervenue le 23 juin 2020 par le biais d'un placement privé pour un montant de 64 999 988,00 EUR dont 2 504 552,17 EUR ont été affectés au capital et 62 495 435,83 EUR au compte « prime d'émission » de la Société. La seconde, intervenue après la période de clôture, soit le 5 août 2020, a eu lieu pour un montant global de 3 104 869,00 EUR dont 116 989,58 EUR ont été affecté au capital et 2 987 879,42 EUR au compte de « prime d'émission ».

Au 30 juin 2020, le capital de Mithra comptait 42 554 297 actions ordinaires (chacune conférant les mêmes droits) entièrement libérées, soit un montant comptabilisé de 31 153 882,82 EUR. Les actions n'ont pas de valeur nominale, mais elles représentent la même fraction du capital de la Société qui est libellé en euros. Chaque action confère à son titulaire un droit de vote. Le nombre de droits de vote détenu par les titulaires d'actions était de 42 554 297 au 30 juin 2020.

Depuis la fin de la période sous revue, soit le 5 août 2020, une augmentation de capital a eu lieu dans le cadre du capital autorisé. Cette augmentation de capital a été effectuée pour un montant global de 3 104 869,00 EUR dont 116 989,58 EUR ont été affecté au capital et 2 987 879,42 EUR au compte de « prime d'émission ». Cette augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 159 800 nouvelles actions entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale. A l'issue de cette opération, le capital de la Société s'élevait à 31 270 872,40 EUR représentés par 42 714 097 actions sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées.

De plus, en juillet et en septembre 2020, la Société a convoqué deux Assemblées Générales Extraordinaires au cours desquelles ont été approuvés l'émission de deux plans de warrants : (i) un plan de warrants au profit de LDA Capital Ltd, en vertu duquel un maximum de 690 000 warrants devaient être émis en application de la transaction annoncée par la Société le 24 avril 2020 et (ii) un autre plan de warrants au profit d'actionnaires de référence ("Share Lending Warrants") pour un maximum de 300 000 warrants.

4.2. Actionnaires & structure de l'actionariat

Sur la base des déclarations de transparence reçues par la Société, les actionnaires importants de la Société (c.-à-d. ceux possédant plus de 3 % des droits de vote attachés aux actions en circulation) au 30 juin 2020 sont :

Actionnaire	Adresse	Nombre de droits de vote	% de droits de vote ⁴
François Fornieri ¹		10 939 185	25,71 % ⁵
Marc Coucke ²		6 354 445	14,93 % ⁶
NOSHAQ SA	Rue Lambert-Lombard, 3, B-4000 Liège, Belgique	4 966 105	11,67 % ⁷
Bart Versluys ³		1 699 496	3,99 %
Ogesip Invest SA	Boulevard du Roi Albert II, 37, B-1030 Bruxelles, Belgique	1 181 700	2,78 %
Free float		17 413 366	40,92 %

1. François Fornieri détient des warrants qui lui donnent le droit de souscrire 1 023 000 actions supplémentaires de Mithra.
2. Marc Coucke détient une partie de son actionariat par l'intermédiaire d'Alychlo NV..
3. Bart Versluys détient sa participation directement ainsi que par l'intermédiaire de la SPRL Scorpiaux, qu'il contrôle.
4. Tous les pourcentages sont calculés sur la base du nombre total actuel de droits de vote.
5. A l'issue d'une augmentation de capital intervenue le 5 août 2020, soit après la clôture de la période sous revue, le nombre de droits de vote de François Fornieri s'élevait à 11 159 755, soit 26,13% des droits de vote globaux.

6. A l'issue d'une augmentation de capital intervenue le 5 août 2020, soit après la clôture de la période sous revue, le nombre de droits de vote de Marc Coucke s'élevait à 6464730, soit 15,13% des droits de vote globaux.
7. A l'issue d'une augmentation de capital intervenue le 5 août 2020, soit après la clôture de la période sous revue, le nombre de droits de vote de NOSHAQ SA s'élevait à 5076390, soit 11,88% des droits de vote globaux.

Les déclarations de transparence les plus récentes sont disponibles sur le site internet de la Société (www.mithra.com).

4.3. Évolution de la composition des organes de la Société

La composition du Comité de nomination et de rémunération et du Conseil d'administration n'a pas changé depuis le dernier rapport annuel.

Compte tenu de la durée des mandats concédés par l'Assemblée Générale de la société qui a renouvelé ceux-ci pour une durée de deux ans le 4 avril 2019, aucun mandat n'a dû être renouvelé au cours de l'exercice sous revue. Les renouvellements devront être opérés à l'occasion de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2021.

En conséquence, tel que cela figurait dans le dernier rapport annuel, le Conseil d'administration se compose comme suit :

<i>Nom/Désignation</i>	<i>Représentant</i>	<i>Fonction</i>	<i>Comité d'audit</i>	<i>Comité Nom & Rem</i>
Selva Luxembourg SA	Christian Moretti	Non-exécutif		
CG Cube SA	Guy Debruyne	Non-exécutif		
Noshaq SA	Gaëtan Servais	Non-exécutif	Membre	Membre
Alychlo NV	Marc Coucke	Non-exécutif – Président		
P Suinen SRL	Philippe Suinen	Indépendant	Membre	
Castors Development SA	Jacques Platieu	Indépendant		Président
Ahok BVBA	Koen Hoffman	Indépendant	Président	
Aubisque BV	Freya Loncin	Non-exécutif		
P4Management BVBA	Christiane Malcorps	Indépendant		Membre
Patricia Van Dijck	/	Indépendant		
Eva consulting SRL	Jean-Michel Foidart	Exécutif		
YIMA SRL	François Fornieri	Exécutif		
INVESTPARTNER SCRL	Joanna Tyrekidis	Non-exécutif		

Au 30 juin 2020, le Comité exécutif est composé de la sorte:

<i>Nom/Désignation</i>	<i>Fonction</i>
YIMA SRL (représentant permanent : M. François Fornieri)	Chief Executive Officer, Chief Business Development Officer (Président)
Eva consulting SRL (M. Pr. J.M Foidart)	Chair of the Scientific Advisory Board
CMM&C SRL (M. Christophe Maréchal)	Chief Financial Officer (CFO)
Novafontis SRL (M. Jean-Manuel Fontaine)	VP External and Scientific Affairs
DF Lifescience SRL (M. Graham Dixon)	Chief Scientific Officer (CSO)
BGL Consulting SRL (M. Benjamin Brands)	Chief Supply Chain Officer (CSCO)
MAREBA BVBA (M. Renaat Baes)	Plant Manager
Viribus Valorem SRL (Mme Alexandra Deschner)	Investor Relations Officer (IRO)

Lors du Comité de nomination et de rémunération du 14 avril 2020, BVBA MAREBA, représentée par Monsieur Renaat Baes a été recommandée au Conseil d'Administration en vue de son intégration au sein du Comité Exécutif de la Société en sa qualité de Plant Manager. Cette nomination a été actée par le Conseil d'administration du 20 avril 2020.

En date du 25 mai 2020, Monsieur Patrick Kellens, CIO, a quitté la Société. Cette démission sera actée à l'occasion du prochain Comité de Nomination et de Rémunération de la Société.

5. Principaux risques et incertitudes

Le Conseil d'administration considère que les principaux facteurs de risque résumés à la section 1.9 du Rapport annuel 2019, lesquels sont réputés être reproduits aux présentes, restent pertinents.

6. Transactions avec des parties liées

Au cours du premier semestre 2020, Mithra n'a effectué aucune transaction significative avec des parties liées. Toutefois, certains montants significatifs découlant de transactions anciennes sont comptabilisés au cours de cet exercice, dans la section « paiements fondés sur des actions » (cf. section 6.13).

II.

États financiers consolidés résumés
intermédiaires pour l'exercice clos le
30 juin 2020

II. États financiers consolidés résumés intermédiaires pour l'exercice clos le 30 juin 2020

1. Compte de résultat consolidé intermédiaire (non audité)

<i>Milliers d'euros</i>		30 Juin 2020	30 Juin 2019
	Notes		
Chiffre d'affaires	6.3, 6.14	2 507	19 563
Coût des ventes		(1 331)	(2 021)
Perte brute		1 176	17 542
Frais de recherche et développement		(28 183)	(20 944)
Frais généraux et administratifs		(7 226)	(7 539)
Frais de vente		(926)	(679)
Autres produits opérationnels		2 319	2 278
Total des charges opérationnelles		(34 015)	(26 884)
Perte opérationnelle		(32 840)	(9 341)
Actualisation de la juste valeur des contreparties éventuelles ³	6.12	(5 803)	(98 901)
Gains /(pertes) de juste valeur nette sur actifs financiers via le compte de résultat ⁴		(3 748)	4 352
Produits financiers		237	52
Coût de l'endettement	6.12	(2 504)	(6 830)
Perte de l'exercice avant impôt		(44 659)	(110 669)
Impôt sur le résultat	6.5	10 664	20 922
Perte nette de l'exercice		(33 994)	(89 747)
Résultat du calcul des pertes de base par action, étant les pertes nettes		(33 994)	(89 747)
Nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de la perte de base par action		39 283 621	37 462 330
Perte de base par action (en Euro)		(0.87)	(2.40)
Perte diluée par action (en Euro)		(0.87)	(2.40)

Les notes liées font parties intégrantes de ces états financiers

³ La juste valeur est calculée sur les contreparties éventuelles, qui sont présentées à la ligne Autres passifs financiers de l'Etat de la situation financière consolidée

⁴ La juste valeur est calculée sur les actifs financiers qui sont déclarés sous la rubrique 6.12 Instruments financiers. Le montant indiqué sur cette ligne est l'ajustement de la juste valeur (perte) de l'actif sur contrat de Mayne pour 3 311 kEUR (pour la deuxième tranche de participations à l'approbation de la FDA) qui est compensée par la contrepartie conditionnelle à recevoir liée à Ceres pour 437 kEUR.

2. État consolidé intermédiaire des autres éléments du résultat global (non audité)

Milliers d'euros (€)	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
Perte nette de l'exercice		(33 994)	(89 747)
Autres éléments du résultats global		(7 650)	24
<i>Eléments pouvant être reclassés en compte de résultat :</i>			
Différences de conversion		(12)	24
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	6.10.4	(4 430)	-
<i>Eléments ne pouvant pas être reclassés en compte de résultat :</i>			
Variation de la juste valeur des participations par le biais du compte de résultat	6.10.3	(3 208)	-
Perte globale total de l'année		(41 645)	(89 723)
Attribuable aux			
Porteurs de capitaux propres de la société mère		(41 645)	(89 723)
Intérêts minoritaires		-	-
PERTE GLOBALE TOTAL DE L'EXERCICE		(41 645)	(89 723)

Les notes liées font parties intégrantes de ces états financiers

3. État consolidé intermédiaire de la situation financière (non audité)

Milliers d'euros	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIF			
Immobilisations corporelles	6.8	26 772	23 502
Actifs liés aux droits d'utilisation		69 596	70 535
Goodwill	6.7	5 233	5 233
Autres immobilisations incorporelles	6.7	91 933	87 490
Actifs d'impôt différé	6.5	45 092	34 431
Actifs sur contrats	6.14	200	48 975
Autres actifs non courants	6.14	13 385	13 096
Actifs financiers dérivés		114	-
Placement en actions		19 652	22 860
Actifs non courants		271 977	306 121
Stocks		24 126	16 277
Actifs sur contrats	6.14	53 108	13 242
Actifs financiers dérivés		140	-
Créance clients et autres actifs courants	6.9	9 519	12 238
Autres dépôts à court terme		16	46
Trésorerie et équivalents de trésorerie		62 576	49 720
Actifs courants		149 486	91 522
TOTAL DE L'ACTIF		421 463	397 643

Milliers d'euros	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital social	6.10	30 458	28 018
Prime d'émission	6.10	320 407	259 529
Autres réserves		2 757	3 423
Déficit cumulé		(161 668)	(127 673)
Réserve de couverture de flux de trésorerie		(4 430)	-
Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres		187 525	163 298
Emprunts subordonnés	6.11	12 053	12 430
Autres emprunts	6.11	6 665	6 626
Contrat de location-financement	6.11, 6.15	46 092	45 728
Avances publiques récupérables	6.11	12 909	13 086
Autres passifs financiers	6.12	106 827	99 866
Passifs financiers dérivés		4 620	-
Passifs sur contrats	6.14	4 056	4 056
Provisions	6.16	266	607
Passifs d'impôt différé	6.5	4 145	4 148
Passifs non courants		197 633	186 546
Partie courante des Emprunts subordonnés	6.11	696	340
Partie courante des Autres emprunts	6.11	6 428	6 186
Partie courante des Contrats de location-financement	6.11, 6.15	5 676	6 746
Partie courante des Avances publiques récupérables	6.11	1 433	791
Partie courante des Autres passifs financiers	6.12	5 466	6 624
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs courants		16 607	27 114
Passifs courants		36 306	47 799
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		421 463	397 643

Les notes liées font parties intégrantes de ces états financiers

4. État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

Milliers d'euros (€)	Capital social	Prime d'émission	Résultat non distribué	Intérêts minoritaires	Reserve de Paiements fondés sur des actions	Autres réserves	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Total des capitaux propres
Notes	6.10	6.10			6.13	6.10.3		
Solde au 1 janvier 2019	26 925	221 587	(101 107)	-	3 551	(62)	-	150 893
Résultat de l'année			(89 747)					(89 747)
Différences de conversion						24		24
Augmentation de capital du 30 mai 2018	18	67						85
Coûts de transaction liés à l'émission de capitaux propres	18	67						85
Paiements fondés sur des actions					2 594			2 594
Solde au 30 juin 2019	26 961	221 720	(190 854)	-	6 144	(38)	-	63 933
Solde au 1 janvier 2020	28 018	259 529	(127 673)	-	8 448	(5 024)	-	163 298
Résultat de l'exercice			(33 994)					(33 994)
Différences de conversion						(12)		(12)
Autres éléments du résultat global de la couverture des flux de trésorerie							(4 430)	(4 430)
Variation de la juste valeur par le biais du compte de résultat (pertes de valeur sur les actifs financiers et contractuels)						(3 208)		(3 208)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	(33 994)	-	-	(3 220)	(4 430)	(41 645)
Augmentation de capital du 18 juin 2020 ⁵	2 505	62 495						65 000
Coûts de transaction liés à l'émission de capitaux propres	(65)	(1 617)						(1 682)
Paiements fondés sur des actions					2 554			2 554
Solde au 30 juin 2020	30 458	320 407	(161 668)	-	11 001	(8 244)	(4 430)	187 525

⁵ Mithra a levé avec succès EUR 65,0 millions en fonds bruts via un placement privé par le biais d'une offre accélérée de constitution d'un livre d'ordres de 3 421 052 nouvelles actions (soit environ 8,74% des actions en circulation de la Société) à un prix d'émission de EUR 19,00 par action

5. État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

Milliers d'euros (€)	Notes	30 juin 2020	30 juin 2019
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat opérationnel		(32 840)	(9 342)
<i>Ajusté par :</i>			
Dépréciations, amortissements et réductions de valeur		2 820	2 460
Crédit d'impôt	6.14	(723)	(517)
Rémunérations fondées sur des actions	6.13	2 554	2 594
Revenus des avances publiques récupérables		(489)	-
Sous-total		(28 678)	(4 805)
Changement des éléments d'actif et de passif d'exploitation			
Augmentation/ (diminution) des dettes fournisseurs et autres passifs courants	6.11	(9 143)	(2 122)
Augmentation/(diminution) des créances clients et autres débiteurs	6.9, 6.14	(2 579)	(15 643)
(Augmentation)/diminution des stocks		7 850	(3 165)
Augmentation/ (diminution) des actifs sur contrats	6.14	(5 598)	-
Flux de trésorerie net généré/ (absorbé) par les activités opérationnelles		(38 148)	(25 735)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles	6.8	(4 442)	(7 025)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	6.7	(4 663)	(3 754)
Paiement des dettes éventuelles		-	(4 500)
Flux de trésorerie net généré/(absorbé) par les opérations d'investissement		(9 105)	(15 279)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Remboursement des prêts subordonnés et autres prêts	6.11	(455)	(10 679)
Remboursement des avances publiques récupérables	6.11	(854)	
Produits des prêts subordonnés et autres prêts	6.11	715	12 466
Produits des avances publiques remboursables et autres subventions	6.11	160	
Remboursement des obligations locatives	6.15	(1 268)	(621)
Intérêts payés	6.11	(1 507)	(1 804)
Produits de l'émission d'actions (nets de frais d'émission)	6.10	63 318	170
Flux de trésorerie net (généré)/absorbé par les opérations de financement		60 109	(469)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		12 857	(41 483)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		49 720	118 949
Flux de trésorerie net généré/(absorbé) par les opérations de financement		62 576	77 466

6. Notes relatives aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

6.1. Informations générales

La situation et les résultats financiers du groupe ont été particulièrement affectés par les événements et transactions suivants au cours de la période de référence :

- Au cours du premier semestre 2020, nous avons conclu un accord d'engagement de capital de 50 millions d'euros avec LDA Capital, un prêt bancaire de 20 millions d'euros et avons levé avec succès 65 millions d'euros via un placement privé. L'ensemble de ces instruments de financement soutient davantage le développement de nos actifs. Le prêt bancaire est engagé pour les 18 prochains mois et n'est pas encore utilisé à la date de publication. En tant qu'événement postérieur à la période sous revue, l'accord avec LDA court jusqu'en avril 2023 et 47 millions d'euros sont encore disponibles⁶.

Note : Pour plus de détails sur les opérations durant cette période, veuillez-vous référer au point 6.10 Capital social

- Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change découlant des activités opérationnelles (couverture de flux de trésorerie). L'objectif de gestion des risques de Mithra est de couvrir le risque de change EUR / USD découlant du contrat de licence et de fourniture d'Estelle® en USD entre Mithra et Mayne Pharma LLC. Mithra a une exposition transactionnelle EUR / USD de 228 millions USD découlant de la future licence et des factures de vente dans le cadre de l'accord Mayne Pharma. Cette exposition est couverte par des contrats de change à terme arrivant à échéance sur la période 2020-2025, les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur au bilan et sont ensuite réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Des justes valeurs positives en tant qu'actif, des justes valeurs négatives en tant que passif et en tant que courant / non courant en fonction des échéances des contrats de couverture. Cela implique une nouvelle politique comptable, de nouvelles rubriques dans les états financiers et de nouvelles notes.

Note : Pour plus de détails sur les opérations, veuillez-vous référer au point 6.18 Gestion du risque financier

- À la date de notre rapport semestriel, la Belgique continue d'être touchée par la pandémie COVID-19. La durée ou la gravité de cette pandémie ne peuvent être prédites, mais Mithra n'anticipe pas d'impact supplémentaire d'un environnement COVID-19 prolongé sur les activités de développement prévues de la société. À ce jour, Mithra s'attend à ce que sa position de trésorerie existante (y compris les lignes de crédit disponibles pour les nouveaux prêts et les augmentations de capital après la fin de l'année) soit suffisante, sur base du périmètre des activités actuel, pour financer les dépenses d'exploitation et les besoins en investissements jusqu'à fin 2021.

La pandémie COVID-19 n'a pas eu et ne devrait actuellement pas avoir d'impact significatif sur les activités du Groupe ou sur les états financiers et la trésorerie de l'entreprise, mais comme indiqué précédemment, elle a entraîné des retards de recrutement dans les essais cliniques de phase 3 pour Donesta® et un chômage temporaire de 3 mois d'une partie des salariés et consultants. Mithra a également obtenu des prolongations de paiement pour le remboursement d'une partie des dettes locatives au cours du premier semestre 2020.

⁶ Après la période sous revue, le 5 août 2020, une augmentation de capital par le biais du capital autorisé a eu lieu conformément à l'accord d'engagement de capital décrit le 22 mai 2020. L'augmentation de capital s'est déroulé pour un montant total de 3 104 868 EUR, où un montant de 116 989, 58 EUR a été affecté au capital de la société et un montant de 2 987 879,42 EUR a été comptabilisé en prime d'émission. Cette augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 159 800 nouvelles actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale. Suite à cette opération, le capital de la société s'élevait à 31 270 872,40 EUR représentée par 42 714 097 actions sans désignation de valeur nominale et entièrement libérée.

Note : Pour plus de détails sur les opérations durant cette période, veuillez-vous référer au point 6.11 Emprunts et au point 6.15 Engagements de loyer et de location-financement.

- La New Drug Application (NDA) pour Estelle® a été acceptée pour examen par la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et par l'Agence européenne des médicaments (EMA) au premier semestre 2020. La FDA devrait terminer son examen au cours de la première moitié du calendrier 2021 et ceci engendre la capitalisation des frais de développement liés à Estelle®.

Note : Pour plus de détails sur les opérations durant cette période, veuillez-vous référer au point 6.12 Instruments financiers et 6.7 Immobilisations incorporelles et goodwill

6.2. Résumé des principales règles d'évaluation

6.2.1. Base de la présentation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du semestre clos le 30 juin 2020 ont été préparés en vertu de l'IAS 34 et établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les états financiers n'incluent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels et doivent par conséquent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés résumés sont présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

La publication des états financiers consolidés résumés a été approuvée par le Conseil d'administration de Mithra le 22 septembre 2020.

Les états financiers intérimaires ont fait l'objet d'une revue, mais pas d'un audit, par le commissaire aux comptes.

Chiffres comparatifs 2019

Par rapport au rapport semestriel publié pour 2019, les chiffres au 30 juin 2019 ont été ajustés en termes de présentation, afin d'améliorer encore la lisibilité et la comparabilité des informations financières. Plus précisément, l'élément liés à la créance conditionnelle à la ligne Autres Produits Opérationnels du Compte de résultat consolidé intermédiaire pour 4 352 kEUR apparaît maintenant dans à la ligne Gain net de la juste valeur des actifs financiers par le biais du compte de résultat, ce qui était déjà le cas au 31 décembre 2019.

6.2.2. Principales méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour les derniers états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à noter qu'une nouvelle méthode comptable a été définie pour la comptabilité de couverture selon IFRS 9, cette matière étant devenue applicable au sein de chez Mithra à partir du premier semestre 2020.

Les nouvelles normes et interprétations en vigueur pour la première fois au titre des périodes ouvertes depuis le 1er janvier 2020 inclus n'ont pas d'incidence sur les états financiers intermédiaires consolidés du Groupe.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière constante dans l'ensemble du Groupe aux fins de l'établissement de ces états financiers intermédiaires.

6.2.3. Utilisation d'ajustements, d'estimations et d'hypothèses comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires, le management formule un certain nombre de jugements, estimations et hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces jugements, estimations et hypothèses, et correspondront rarement aux résultats estimés.

Les jugements, estimations et hypothèses retenus pour les états financiers intermédiaires, notamment les principales causes d'incertitude des estimations, sont les mêmes que ceux retenus pour les derniers états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception du jugement relatif à la nouvelle méthode de comptabilité de couverture, qui nécessite le jugement de la direction sur le respect des exigences d'efficacité pour qu'un accord soit admissible concernant la comptabilité de couverture.

6.2.4. Changements de méthodes comptables et informations à fournir

Au cours de l'exercice actuel, le Groupe a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles et révisées, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, qui ont été adoptées par l'Union européenne et sont entrées en vigueur au titre de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2020. Le Groupe n'a pas appliqué de nouvelles exigences IFRS qui ne sont pas encore entrées en vigueur le 30 juin 2020.

Les normes, interprétations et amendements suivants publiés par l'IASB et l'IFRIC et adoptés par l'Union européenne étaient applicables à l'exercice.

- IAS 1 Présentation des Etats Financiers – Amendements concernant la définition de matière*
- IAS 8 Méthodes Comptables, Changements d'Estimations Comptables et Erreurs – Amendements concernant la notion de matière*
- IFRS 3 Regroupement d'Entreprises – Amendements visant à clarifier la définition d'une entreprise (business)
- Réforme IBOR et son Incidence sur l'Information Financière – Phase 1

Résumé des Normes et Interprétations publiées mais qui n'étaient pas encore entrées en vigueur pendant l'exercice actuel

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer anticipativement les nouvelles normes, interprétations et nouveaux amendements suivants, publiés par l'IASB et l'IFRIC mais qui ne sont pas encore entrés en vigueur le 30 juin 2020 et/ou qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2020, et dont l'impact pourrait être significatif :

- Réforme IBOR et ses effets sur le rapport financier – phase 2*
- IAS 16 Immobilisations Corporelles (Modification apportée à la norme IAS 16 qui concerne les produits de la vente de biens fabriqués pendant qu'une immobilisation est amenée à l'endroit nécessaire et mise dans l'état nécessaire pour pouvoir fonctionner de la façon prévue par la direction)*
- IAS 37, Provisions, Passifs Eventuels et Actifs Eventuels (Amendement – Contrats Onéreux - Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire*)
- IFRS 3 Regroupement d'Entreprises (Amendement – Référence au Cadre Conceptuel)*
- IAS 1 Présentation des Etats Financiers et IAS 8 Méthodes Comptables, Changements d'Estimations Comptables et Erreurs (Amendement - Classement des Passifs en tant que Passifs Courants ou Non Courants) *
- IFRS 17 Contrats d'Assurance*

* Non encore approuvés par l'UE au 30 juin 2020

Aucun impact significatif n'est attendu sur les états financiers futurs du Groupe à la suite des autres nouvelles normes et interprétations et nouveaux amendements que l'IASB et l'IFRIC ont publiés après le 1er janvier 2020 mais qui n'étaient pas encore entrés en vigueur et/ou approuvés par l'UE le 30 juin 2020.

Instrument financiers dérivés et activités de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques de taux d'intérêt découlant des activités de financement ainsi que son exposition au risque de change découlant de ses activités opérationnelles (couverture de flux de trésorerie). La politique du Groupe est de ne pas s'engager dans des opérations spéculatives ni d'émettre ou de détenir des instruments financiers à des fins de négociation. Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture

a) Dérivés qui qualifient pour la couverture de flux de trésorerie

Pour les relations de couverture éligibles, le Groupe documente au début de la transaction la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif de gestion des risques et sa stratégie pour entreprendre la couverture.

La portion efficace des changements de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés immédiatement dans les capitaux propres. Les gains ou pertes provenant de la portion inefficace sont portés au compte de résultats. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont par la suite reclassés au compte de résultat sur la même période que celle à laquelle l'élément couvert affecte le compte de résultat. Toutefois, si une transaction prévue ne devrait plus se produire, alors le gain ou la perte cumulé qui était comptabilisée en capitaux propres est immédiatement transférée en compte de résultat.

b) Dérivés qui ne qualifient plus pour la comptabilité de couverture

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultat.

6.3. Information sectorielle

Les activités opérationnelles sont analysées à trois niveaux depuis 2019 : les activités Benelux pour les ventes de produits, les activités d'octroi de licences liées aux accords de partenariat au sein de Mithra et Autres pour les services R&D prestés envers les tiers. Sur cette base, une distinction est établie dans les informations fournies régulièrement au principal décideur opérationnel, François Fornieri.

Milliers d'euros (€)	H1 2020	H1 2019
Ventes de produits	1 920	2 430
Octroi de licence	587	15 865
Autres	-	1 268
Total Chiffre d'affaires	2 507	19 563

Pour plus d'informations sur les ventes, les droits de licence et les principaux marchés géographiques, consultez la note 6.14. Chiffre d'affaires et autres produits opérationnels.

La diminution du chiffre d'affaire est liée au fait que nous n'avons pas comptabilisé de chiffre d'affaires pour des contrats existants, ni signé un contrat pour Donesta® du fait de notre stratégie de développement commercial.

Notez que Mithra a lancé la production commerciale de Myring™ pour l'Europe, ce qui est indiqué dans la catégorie « Ventes de produits », avec d'autres produits.

Actifs non courants

Les principaux actifs non-courants se trouvent en Belgique, car en 2019, le groupe a rapatrié les droits de propriété intellectuelle en Belgique (relatifs à Estetrol, à l'exclusion des droits relatifs à Estelle®) situés aux Pays-Bas. Certains actifs mineurs sont situés au Luxembourg.

6.4. Résultat de l'exercice

Le Groupe a réalisé une perte nette de 33 994 kEUR au premier semestre 2020, contre une perte nette de 89 747 kEUR au premier semestre 2019.

Les revenus du Groupe ont diminué durant le premier semestre 2020 à 2 507 kEUR (S1 2019 : 19 563 kEUR), D'une part, cette diminution est expliquée par le fait qu'aucune obligation de performance supplémentaire n'a été satisfaite durant la période, ce qui signifie qu'aucun chiffre d'affaires additionnel sur les contrats précédemment signés n'a été comptabilisé. D'autre part, aucun partenariat significatif n'a été signé au cours du premier semestre 2020. Concernant Donesta®, ceci est en ligne avec notre stratégie actuelle de développement commercial.

La baisse des revenus a impacté la marge brute qui est passée de 17 542 kEUR en 2019 à 1 176 kEUR en 2020.

Le total des dépenses R&D, des frais généraux et administratifs et des frais de vente ont augmenté de 23% (6 702 kEUR) au premier semestre 2020.

Les frais de recherche et développement ont augmenté de 35% au premier semestre 2020 pour atteindre 28 183 kEUR (contre 20 944 kEUR au premier semestre 2019). Cette augmentation est principalement due à une plus grande activité R&D pour la Phase III des études Donesta®. Les dépenses R&D pour Donesta® devraient continuer à augmenter sur le second semestre 2020.

Les frais généraux et administratifs sont restés stables. Pour rappel, ils contiennent également des écritures comptables en lien avec les paiements fondés sur des actions (warrants), qui pèsent 2 554 kEUR au premier semestre 2020, un élément non-cash.

Les charges opérationnelles, amortissements compris, ont augmenté de 27%. Tout cela s'est traduit par une augmentation de la perte opérationnelle de -32 840 kEUR au premier semestre 2020 contre -9 341 kEUR en 2019.

L'amélioration de la charge financière à -2 505 EUR (contre -6 830 kEUR au premier semestre 2019) résulte d'un impact limité au premier semestre 2020 (-800 K EUR) du traitement du coût amorti des avances récupérables par rapport à 2019. La partie restante de la charge financière est liée aux intérêts payés pour un montant de -1 507 kEUR.

Le résultat de l'exercice avant impôts de -44 659 kEUR au premier semestre 2020 résulte d'une augmentation de la juste valeur des dettes éventuelles pour un montant de -5,8 millions d'euros. L'augmentation de la juste valeur s'explique par un effet temporel sur les paiements.

Le résultat de l'exercice avant impôts est également impacté par l'ajustement de la juste valeur des actifs du contrat de Mayne (partie non monétaire) pour -3 310 kEUR (pour la seconde tranche en capital à l'approbation de la FDA) et par l'ajustement de la contrepartie conditionnelle à recevoir liée à Ceres pour -437 kEUR.

A l'exception des paiements d'intérêts, tous les éléments impactant la perte avant impôts sont des éléments non-cash.

Le groupe a enregistré un produit d'impôt différé de 10 665 kEUR pour le semestre, résultant d'une augmentation de l'actif d'impôt différé par rapport à la fin de l'exercice précédent, qui doit être contrebalancée par le résultat imposable à l'avenir. Compte tenu de ce produit d'impôts, la perte nette pour le premier semestre 2020 s'élève à – 33 994 kEUR sur une base consolidée, en nette amélioration par rapport au premier semestre 2019 (-89 747 kEUR) et est le résultat de la renégociation des contrats d'earn out liés à Estelle®.

6.5. Impôt sur le résultat

Les impôts sur le résultat sont constitués principalement d'impôts différés. L'actif d'impôt différé se rapporte également aux pertes fiscales reportées au niveau de Mithra et ses filiales et à la différence temporaire résultant des différences de principes comptables au niveau de Mithra, Estetra et Novalon. Le management est convaincu que ces sociétés généreront dans un avenir proche des bénéfices suffisants pour pouvoir récupérer les pertes fiscales reportées et justifier la comptabilisation de l'actif d'impôt différé.

L'augmentation des actifs d'impôts différés de 10 662 K € s'explique principalement par l'augmentation des pertes fiscales reportées au niveau de Mithra et de ses filiales et de façon moindre par une différence temporaire résultant de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé sur la juste valeur de l'earn-out Estetra au S1 2020.

Milliers d'euros (€)	H1 2020	31 décembre 2019
Actifs d'impôt différé à récupérer après plus de 12 mois	45 092	34 431
Actifs d'impôts différés	45 092	34 431

Tous ces éléments sont liés au régime fiscal belge, raison pour laquelle le groupe a évalué la position d'impôt différé sur la base d'un taux d'imposition effectif de 25%, à l'exception des revenus qui bénéficient du régime DRB⁷ pour lesquels nous avons obtenu une décision des autorités fiscales belges en début d'année. Les pertes fiscales reportées ainsi que les différences temporaires devraient être utilisées dans les sept prochaines années, en tenant compte des bénéfices imposables prévus dans le cadre de la stratégie fiscale actuelle y compris le régime de consolidation fiscale.

Les passifs d'impôts différés (4 145 kEUR S1 2020 et 4 148 kEUR en 2019) résultent de différences temporelles résultant de la différence entre la juste valeur des actifs acquis à la date d'acquisition et leur base fiscale. DTA et DTL sont compensés par entité juridique.

6.6. Résultat par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat net revenant aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice

Milliers d'euros	30 juin 2020	30 juin 2019
Résultat aux fins du calcul de la perte de base par action, étant une perte nette	(33 994)	(89 747)
Nombre d'actions	30 juin 2020	30 juin 2019
Nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de la perte de base par action	39 283 621	37 462 330
Perte de base par action (en euros)	(0,87)	(2,40)
Perte diluée par action (en Euro)	(0,87)	(2,40)

⁷ Déduction pour revenus de brevets

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires au cours du premier semestre 2020 est de 39 283 621.

6.7. Immobilisations incorporelles et goodwill

Le goodwill résulte entièrement de l'acquisition d'Estetra (3 814 kEUR) et de Novalon (1 420 kEUR).

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'Estetra (30 686 kEUR), de Novalon (39 257 kEUR) et à l'acquisition d'actifs Donesta® (8 000 kEUR). Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement d'un portefeuille de droits sur des produits acquis, de redevances d'accès au marché et d'une licence d'exploitation pour le marché brésilien. Ces droits ont été achetés entre 1999 et maintenant à différentes sociétés pharmaceutiques. Les immobilisations incorporelles comprennent également les droits de la propriété intellectuelle pour une nouvelle formulation de la tibolone utilisée dans Tibelia®. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée pour ces immobilisations incorporelles.

L'augmentation des immobilisations incorporelles au cours de 2020 (pour 4 442 kEUR) s'explique par la capitalisation des coûts de développement liés au projet « Synthèse E4 » (pour 954 kEUR) et par les frais de développement liés au projet « Contraception Estelle » (pour 3 444 kEUR) depuis le dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché intervenue au premier semestre 2020.

6.8. Immobilisations corporelles et actifs liés aux droits d'utilisation

Au cours de la période, le Groupe a enregistré 5 526 kEUR d'acquisitions aux immobilisations corporelles qui étaient principalement liés aux machines et équipements de la nouvelle unité de production (équipements Myring™) pour la fabrication de produits pharmaceutiques (Mithra CDMO) et aux coûts de développement associés (3 506 kEUR). Les machines acquises pour l'installation CDMO ne sont pas encore disponibles à l'utilisation et l'amortissement n'a donc pas commencé au 30 juin 2020. Afin de financer ces machines, le Groupe a conclu plusieurs contrats d'obligations locatives comme expliqué en note 6.11 Emprunts.

6.9. Créances clients et autres débiteurs

Les Créances clients et autres débiteurs ont diminué de 2 719 kEUR, principalement en raison du règlement des factures des clients au cours du premier semestre et du produit de la TVA

6.10. Capital social

6.10.1. Généralités

Au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020, le capital social de la Société était représenté par le nombre d'actions (en unités) suivant :

	30 juin 2020	31 décembre 2019
Nombre d'actions (souscrites et entièrement libérées)	42 554 297	39 133 245

Il s'agit d'actions entièrement libérées et sans valeur nominale. Il n'existe pas de catégories d'actions différentes au sein de la Société : les actions octroient toutes les mêmes droits à leurs propriétaires respectifs. Il n'y a pas d'action propre à la fin juin 2020.

Il existe des warrants à exercer respectivement à compter du 1er janvier 2019, du 6 novembre 2020 et du 29 janvier 2021. Les actions sous-jacentes sont réservées pour émission.

6.10.2. Variations du capital

La variation du nombre d'actions au cours des exercices clôturés au 30 juin 2019 est la suivante :

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Capital souscrit</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Total</i>
Solde au 31 décembre 2016	31 129 756	22 613	122 830	145 443
Solde au 31 décembre 2017	34 967 081	25 036	148 279	173 315
Solde au 31 décembre 2018	37 639 495	26 925	220 334	248 511
Solde au 31 décembre 2019	39 133 245	28 018	259 529	287 547
- Intégration des placements privés au capital social	3 421 052	2 504	62 495	65 000
- Coûts de transaction liés à l'émission de capitaux propres		(65)	(1 617)	(1 682)
Solde au 30 juin 2020	42 554 297	30 458	320 407	350 865

Les transactions en capital suivantes ont eu lieu au sein de Mithra entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 juin 2020 :

- Le 22 mai 2020, un engagement de capital a été pris dans le cadre du capital autorisé pour un montant maximum de cinquante millions d'euros (50 000 000) (prime d'émission incluse) par émission d'un certain nombre d'actions nouvelles à un prix d'émission restant à être déterminé au moment de la transaction. Cette augmentation de capital est soumise à la condition suspensive de la réalisation effective de la souscription d'actions nouvelles au profit de LDA Capital Limited, société avec laquelle la Société a conclu un contrat d'engagement de capital le 24 avril 2020. Aux termes du présent accord, LDA Capital a accepté d'engager un montant maximum de cinquante millions d'euros (50 000 000) (l'«engagement en capital») en numéraire dans un délai maximum de trois ans en échange de nouvelles actions ordinaires de Mithra. Cet engagement de capital sera libéré sur la base des prélèvements effectués par Mithra sous la forme d'options de vente que Mithra a le droit d'exercer à sa seule discrétion. Le nombre d'options de vente dépendra de certains paramètres tels que le volume de négociation de Mithra au cours de la période de 15 jours précédente et le prix par action pendant la période de tarification prospective de 30 jours. Le prix de levée de l'option de vente est déterminé par le prix moyen pondéré en fonction du volume (VWAP) des actions de Mithra pendant cette période de 30 jours. A l'issue de cette opération, LDA Capital Limited ne pourra pas détenir un excédent de 4,9% des actions ordinaires de Mithra.
- Le 23 juin 2020, une augmentation de capital a eu lieu dans le cadre d'un placement privé. Le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 64 999 988,00 EUR, dont 2 504 552,17 EUR ont été affectés au capital et 62 495 435,83 EUR au compte «prime d'émission» de la Société. Cette augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 3 421 052 actions nouvelles entièrement libérées sans valeur nominale. A l'issue de cette opération, le capital de la Société s'élève à 31 153 882,82 euros représenté par 42 554 297 actions sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées.

6.10.3. Autres réserves

Le groupe a choisi de reconnaître les variations de la juste valeur de certains investissements en capitaux propres dans les OCI, comme expliqué dans la note 6.12 sur les Instruments financiers. Ces variations sont cumulées à la juste valeur par le biais des autres réserves dans les capitaux propres. Le groupe transfère des montants de cette réserve aux bénéfices non distribués lorsque les titres de capitaux propres concernés sont décomptabilisés.

Au 30 juin 2020, les Autres réserves (-3 220 kEUR) contiennent les écarts de conversion cumulés provenant des filiales étrangères (12 kEUR) et les variations cumulées de la juste valeur des actifs financiers (Actions Mayne reconnues en 2019) par le biais des autres réserves (-3 208kEUR).

6.10.4. Réserve de couverture de flux de trésorerie

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques de taux d'intérêt découlant de ses activités opérationnelles (couverture de flux de trésorerie). La portion efficace des changements de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisés immédiatement dans les capitaux propres. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont par la suite reclassés au compte de résultat sur la même période que celle à laquelle l'élément couvert affecte le compte de résultat. Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture.

Au 30 juin 2020, la réserve de couverture de flux de trésorerie (-4 430 kEUR) comprend les valeurs de marchés cumulées des instruments financiers. Veuillez-vous reporter à la note 6.18 Gestion du risque financier.

6.11. Emprunts

Une vue d'ensemble des emprunts est présentée ci-dessous :

Milliers d'euros (€)	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Total	Courant	Non-Courant	Total	Courant	Non-Courant
Emprunts subordonnés	12 749	696	12 053	12 770	340	12 430
Autres emprunts	13 093	6 428	6 665	12 812	6 186	6 626
- Emprunts bancaires	12 673	6 428	6 245	12 392	6 186	6 206
- Subventions en capital	420	-	420	420	-	420
Obligations locatives	51 768	5 676	46 092	52 474	6 746	45 728
Avances publiques récupérables	14 342	1 433	12 909	13 877	791	13 086
<i>Sous-total des obligations provenant des activités financières</i>	91 952	14 233	77 718	91 933	14 063	77 870
Autres passifs financiers	112 293	5 466	106 827	106 490	6 624	99 866
Passifs financiers dérivés	4 620	-	4 620	-	-	-
Total emprunts	208 865	19 699	189 165	198 413	20 677	177 736

Au cours du premier semestre 2020, Mithra a remboursé un montant total 1 723 kEUR de ses emprunts subordonnés et autres. Suite au Covid, des délais pour le remboursement de capitaux et d'intérêts ont été obtenus pour une partie des emprunts subordonnés.

L'augmentation des emprunts s'explique principalement par les Autres passifs financiers. Veuillez-vous référer à la note 6.12 sur les Instruments financiers.

Au cours du premier semestre 2020, nous avons conclu un accord d'engagement de capital de 50 millions d'euros avec LDA Capital, un prêt bancaire de 20 millions d'euros et avons levé avec succès 65 millions d'euros via un placement privé. L'ensemble de ces instruments de financement soutient davantage le développement de nos actifs. Le prêt bancaire est engagé pour les 18 prochains mois et n'est actuellement pas encore utilisé. A titre informatif en tant qu'événement postérieur à la période sous revue, l'accord avec LDA court jusqu'en avril 2023 et 47 millions d'euros sont encore disponibles à la date de ce rapport.

6.12. Instruments financiers

6.12.1. Catégories et juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers, à l'exception des avances récupérables qui sont comptabilisées au coût amorti, ont été comptabilisés à la juste valeur. Vu la nature courante des autres actifs et passifs financiers en cause, la Société estime que les valeurs comptables des instruments financiers en question se rapprochent de leurs justes valeurs.

6.12.2. Hiérarchie et évaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont évaluées selon les hiérarchies suivantes :

- Niveau 1 : ces évaluations de juste valeur sont celles qui résultent de prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques
- Niveau 2 : ces évaluations de juste valeur sont celles qui résultent de données autres que les prix visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix)
- Niveau 3 : ces évaluations de juste valeur sont celles résultant de techniques d'évaluation qui comprennent des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables)

Présentation des actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers au 30 juin 2020

Milliers d'euros (€)	Solde au 30 juin 2020	Eléments reconnus à leur juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs	Eléments non reconnus à leur juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Autres actifs non-courants – contrepartie éventuelle	7 562	7 562	Niveau 3	-
Actifs sur contrats – actions Mayne à recevoir	20 284	20 284	Niveau 1	-
Actifs financiers dérivés courants	64	64	Niveau 2	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements dans des titres de participation	19 652	19 652	Niveau 1	-
Actifs financiers dérivés courants	76	76	Niveau 2	-
Actifs financiers dérivés non-courants	114	114	Niveau 2	-

Actifs financiers au coût amorti				
Autres actifs non-courants -autres	5 823	-	-	5 823
Actifs sur contrats - autres	33 024	-	-	33 024
Créances clients et autres débiteurs	9 519	-	-	9 519
Autres dépôts à court terme	16	-	-	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 576	-	-	62 576
Passifs financiers				
Passifs au coût amorti				
Emprunts subordonnés	12 749	-	-	12 749
Autres emprunts	13 093	-	-	13 093
Avances publiques récupérables	14 342	-	-	14 342
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs courants	16 607	-	-	16 607
Obligations locatives	51 768	-	-	51 768
Passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Passifs financiers dérivés	4 620	4 620	Niveau 2	-
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Autres passifs financiers	112 293	112 293	Niveau 3	-

6.12.3 Evaluations d'éléments non reconnus à leur juste valeur

Actifs financiers

La juste valeur des créances commerciales et autres créances, des autres dépôts à court terme et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ne diffère pas de manière significative des valeurs comptables. La juste valeur est généralement évaluée au niveau 2. Le fait que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur est dû à la maturité court terme de ces actifs. Veuillez-vous référer aux notes 9.16, 9.17 et 9.14 du rapport annuel 2019 pour les justes valeurs de ces actifs financiers, qui ne diffèrent pas des valeurs comptables.

Passifs financiers

Pour une partie importante des emprunts et autres passifs, les justes valeurs ne sont pas matériellement différentes de leurs valeurs comptables, puisque les intérêts à payer sur ces emprunts sont proches des taux actuels du marché parce qu'ils sont récents ou que les emprunts ont des échéances courtes. Pour les obligations locatives, le taux d'emprunt marginal a été déterminé lors de la transition au 1er janvier 2019.

6.12.4 Reconnaissance des éléments évalués à leur juste valeur

a) Actifs financiers

Il existe quatre catégories d'actifs financiers, les contreparties conditionnelles, les actifs sur contrats, les investissements dans des titres de participation et les Instruments de couverture dérivés.

<i>Milliers d'euros (€)</i>		
Actifs reconnus à la juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs	Solde au 31 décembre 2020
Autres actifs non-courants – contrepartie éventuelle	Niveau 3	7 562
Actifs sur contrats - actions Mayne à recevoir	Niveau 1	20 284
Actifs financiers dérivés courants	Niveau 2	140
Investissements en titres de participation	Niveau 1	19 652
Actifs financiers dérivés non-courants	Niveau 2	114
Solde au 30 juin 2020		47 752

Sachant que plusieurs paiements d'earnouts seront dus à Mithra en fonction de la performance financière des actifs vendus, la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir lié au deal Ceres a été estimée sur la base d'un montant le plus probable pour lequel le Groupe prévoit de recevoir deux paiements d'étape pour un total de 10 millions d'euros d'ici 2023. Une réduction est finalement appliquée aux flux de trésorerie attendus. Le taux d'actualisation utilisé est de 11,9% et reste inchangé depuis le 31 décembre 2019. La diminution de -437 kEUR est due à la mise à jour et s'explique par le fait que la réception d'un paiement d'étape a été reportée à un an.

Pour l'évolution des actifs financiers, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous :

<i>Milliers d'euros (€)</i>	<i>Actifs financiers</i>
Solde au 1er janvier 2020	54 454
Changement de juste valeur par le biais du compte de résultat	(3 748)
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(3 208)
Actifs financiers dérivés courants	140
Actifs financiers dérivés non-courants	114
Solde au 30 juin 2020	47 752

Les variations des Actifs sur contrats et des Investissements en titres de participation relatifs aux actions Mayne sont expliquées par le cours de l'action de Mayne ainsi que par le taux de conversion AUD/EUR qui ont diminué au 30 juin 2020.

b) Passifs financiers

Pour l'évolution des passifs financiers, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous. Nous avons considéré ces éléments au niveau 2 ou 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

<i>Milliers d'euros (€)</i>	<i>Passifs financiers</i>
Solde au 1 janvier 2020	106 490
Actualisation de la juste valeur par le biais du compte de résultat des autres passifs financiers	5 803
Passifs financiers dérivés non-courants	4 620
Solde au 30 juin 2020	116 913

Le tableau ci-dessous présente les autres passifs du Groupe qui sont évalués à la juste valeur au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 :

Milliers d'euros (€)	30 juin 2020	31 décembre 2019	Hierarchie des justes valeurs
Autres passifs financiers non-courants	106 827	99 866	Niveau 3
Autres passifs financiers courants	5 466	6 624	Niveau 3

Le tableau suivant montre la ventilation des passifs financiers de niveau 3 :

Autres passifs financiers	
Estelle®	102 314
Zoreline®	6 550
Myring®	3 430
Solde au 30 juin 2020	112 293

La juste valeur des contreparties éventuelles (earn-out) a été déterminée au moyen d'une méthode de pondération des probabilités fondée sur les flux de trésorerie actualisés décrite ci-dessus. Le cas échéant, un modèle de flux de trésorerie actualisé ajusté au risque a été utilisé, où tous les flux de trésorerie futurs sont probabilisés puis actualisés en utilisant le WACC applicable pour chaque produit concerné. The WACC remain the same as at 31 December 2019.

Hypothèse S1 2019 pour Estelle® :

Contreparties éventuelles relative à Estelle®	Encaissement total jusqu'en 2028	Encaissement partiel jusqu'en 2028	Valeur présent net (NPV)
Alternative 1	50%	50%	93 000
Alternative 2	60%	40%	102 314
Alternative 3	70%	30%	111 625

Les alternatives 1 et 3 ne sont pas utilisées pour l'évaluation du passif, mais doivent être utilisées pour indiquer la sensibilité du montant par rapport aux facteurs de probabilité utilisés (une donnée de niveau 3).

L'augmentation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle pour Estelle® (102 314 kEUR en juin 2020 contre 97 392 kEUR en 2019) est le résultat de la révision de l'effet temporel. Le WACC utilisé sur le premier semestre 2020 reste inchangé par rapport au 31 décembre 2019, soit 11,9%.

Hypothèse S1 2020 pour les autres (Myring® and Zoreline®):

	Montant à la juste valeur	R&D	Commercial	WACC
Zoreline®	6 550	80%	55%	14,70%
Others	3 430	90%	75%	12,80%
Total contreparties éventuelles pour les autres	9 980			

L'augmentation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle pour les autres earn outs (9 980 kEUR en juin 2020 contre 9 098 kEUR en 2019) est le résultat d'un effet temporel.

Hypothèse 2019 pour les autres (Myring® and Zoreline®):

	Montant à la juste valeur	R&D	Commercial	WACC
Zoreline®	6 115	80%	55%	14,70%
Autres	2 983	90%	75%	12,80%
Total contreparties éventuelles pour les autres	9 098			

6.13. Paiements fondés sur des actions

Évolution du nombre de warrants :

Nombre de warrants	30 juin 2020	31 décembre 2019
En circulation au 1er Janvier	1 307 825	1 238 989
Accordé	-	165 223
Retenu	-	(96 357)
Exercé	-	(30)
Expiré	-	-
Au 31 Décembre	1 307 825	1 307 825

La juste valeur de chaque warrant est estimée conformément à la méthode Black & Scholes basée sur les suppositions suivantes :

	Plan 2015	Plan 2018 (70%)	Plan 2018 (30%)	Plan 2018 (100%)	Plan 2018 (100%)
Nombre de warrants octroyés	1 089 * (1 650 shares)	866 837	371 502	97 695	67 528
Prix d'exercice par warrant	EUR 5 646	EUR 24,05-24,09	EUR 24,05-24,09	EUR 24,09-25,72	EUR 25,5-27,5
Rendement du dividende attendu	-	-	-	-	-
Volatilité anticipée du cours de l'action	45,30%	37,50%	37,50%	37,50%	37,50%
Taux sans risque	0,53%	0,36%	0,36%	0,36%	0,36%
Durée prévue	8 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Juste valeur	2 789 kEUR	6 705 kEUR	2 918 kEUR	753 kEUR	586 kEUR
Taux d'actualisation lié aux conditions de marché	-	-	14,37%	-	-

Au cours de l'exercice, une charge de 2 554 kEUR a été comptabilisée au compte de résultat.

En juillet et en septembre 2020, la Société a convoqué deux Assemblées Générales extraordinaires au cours desquelles ont été approuvés l'émission de deux plans de warrants : (i) un plan de warrants au profit de LDA Capital Ltd, en vertu duquel un maximum de 690 000 warrants devaient être émis en application de la transaction annoncée par la Société le 24 avril 2020 et (ii) un autre plan de warrants au profit d'actionnaires de référence ("Share Lending Warrants") pour un maximum de 300 000 warrants.

6.14. Chiffre d'affaires et autres produits opérationnels

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend d'une part les ventes de produits et d'autre part les produits provenant des octrois de licence, présenté comme suit :

<i>Milliers d'euros (€)</i>	<i>30 juin 2020</i>	<i>30 juin 2019</i>
Ventes de produits	1 920	2 430
Octroi de licence	587	15 865
Autres	-	1 268
Total Chiffre d'affaires	2 507	19 563

La diminution du chiffre d'affaire est liée au fait que nous n'avons pas comptabilisé de chiffre d'affaires d'octroi de licences pour des contrats existants, ni signé un contrat pour Donesta® du fait de notre stratégie de développement commercial.

Notez que Mithra a lancé la production commerciale de Myring™ pour l'Europe, le montant figure à la ligne « Ventes de produits » ou dans le type de produits « Génériques ».

Ventilation du chiffre d'affaires

Le Groupe a ventilé les revenus en différentes catégories dans le tableau suivant qui vise à :

- Expliquer la nature, le montant et le calendrier tel que prévu par la norme IFRS 15; et
- Permettre aux utilisateurs de comprendre la relation avec les informations du segment de revenus fournies dans la note 6.3.

Ventilation du chiffre d'affaires en juin 2020 :

<i>Milliers d'euros (€)</i>	<i>Au 30 juin 2020</i>		
	<i>Ventes de produits</i>	<i>Octrois de licence</i>	<i>Autres</i>
Principaux marchés géographiques			
Europe	1 370	27	-
Hors Europe	549	560	-
Total	1 919	587	-
Type de produits			
Génériques	1 919	587	-
E4 contraception	-	-	-
E4 Menopause	-	-	-
Autres	-	-	-
Total	1 119	587	-
Délai de transfert de biens et services			
A un moment précis	1 919	587	-
Progressivement	-	-	-
Total	1 919	587	-

Ventilation du chiffre d'affaires en juin 2019

Au 30 juin 2020

Milliers d'euros (€)	Ventes de produits	Octrois de licence	Autres
Principaux marchés géographiques			
Europe	1 003	15 100	1 268
Hors Europe	1 427	765	-
Total	2 430	15 865	1 268
Type de produits			
Génériques	2 430	-	-
E4 contraception	-	15 865	-
E4 Menopause	-	-	-
Autres	-	-	1 268
Total	2 430	15 865	1 268
Délai de transfert de biens et services			
A un moment précis	2 430	15 865	114
Progressivement	-	-	1 154
Total	2 430	15 865	1 268

Revenus provenant des contrats d'octrois de licences

Les montants perçus ou les paiements de milestones à recevoir dans un avenir proche ont été comptabilisés en produits dans la mesure où il est fort probable qu'aucune contrepassation n'aura lieu à l'avenir.

La plupart des contrats de licence ont une obligation de performance unique, à savoir l'octroi de la licence. Certains contrats contiennent également d'autres prestations telles que des obligations de fabrication et d'approvisionnement, qui sont distinctes de la licence.

Une analyse a été effectuée afin de déterminer si l'obligation de performance unique était satisfaite ou non au 30 juin 2020.

Actifs sur contrats

Les tableaux ci-dessous présentent le report des Actifs sur contrats:

Milliers d'euros(€)	
Solde au 1 January 2020	62 217
Changement d'estimation du prix de transaction	(3 311)
Reclassification en créances	(5 500)
Autres	(98)
Solde au 30 June 2020	53 308

Au 30 juin 2020, le solde prend en compte le chiffre d'affaires non facturé pour 53,3 millions d'euros (62,2 millions d'euros fin 2019), dont 15 millions d'euros liés à Gedeon Richter (diminution de 5 millions d'euros facturés par rapport à 2019), 8,1 millions d'euros liés à Mayne Pharma pour Myring™ et 30 millions d'euros pour Estelle®.

Montant à la juste valeur de la partie à recevoir des actions Mayne

En ce qui concerne les contrats d'actifs, la variabilité associée au prix de l'action Mayne donne lieu à un dérivé incorporé de sorte que, conformément à la norme IFRS 9, la créance doit être classée comme juste valeur par le biais du compte de résultat.

Mouvements des actifs des contrats liés aux actions Mayne à la juste valeur par le biais du compte de résultat après réévaluation des actions au 30 juin 2020 :

Milliers d'euros (€)	Actifs sur contrats
Solde au 1 janvier 2020	23 595
Acquisitions	-
Changement de juste valeur par le biais du compte de résultat	(3 311)
Solde au 30 Juin 2020	20 284

Passifs sur Contrats

Les passifs sous contrats sont le résultat de certains montants déjà facturés aux clients mais non comptabilisés dans les produits puisque les obligations de performance connexes n'étaient pas encore satisfaites au 30 juin 2020.

En voici le détail :

- Acomptes reçus liés aux services de R&D, dont 760 kEUR ont été reconnus en 2018, de sorte que 350 kEUR sont encore enregistrés en passifs sur contrats.
- Les paiements d'étapes à recevoir dans le cadre d'un contrat de licence Zoreline® (3,6 millions d'euros), ces montants étant subordonnés aux approbations réglementaires à obtenir dans les différents pays du territoire du partenaire.

Au 30 juin 2020, aucune composante importante de financement n'avait été identifiée dans les contrats de clients existants.

Milliers d'euros (€)	
Solde au 1 janvier 2020	4 056
Changement d'estimation du prix de transaction	-
Reclassification en revenus	-
Solde au 30 Juin 2020	4 056

Autres produits opérationnels :

Milliers d'euros (€)	30 juin 2020	30 juin 2019
Crédit d'impôt R&D	723	517
Autres produits	1 596	1 761
Autres produits opérationnels	2 319	2 278

En juin 2020, les «Autres produits» désignent principalement, le crédit d'impôt recherche (723 kEUR), le mécanisme de comptabilisation d'avances publiques récupérables (489 kEUR), de l'exonération du précompte professionnel chercheurs (276 kEUR) ainsi que des services de R&D fournis par des tiers (619 kEUR)

Pour une explication sur le poste «Crédit d'impôt R&D», se référer à la note 9.2.25 Crédit d'impôt R&D, où nous avons demandé l'application d'un mécanisme de déduction pour les investissements relatifs à l'optimisation énergétique et les investissements dans la R&D qui n'ont pas d'impact ou qui réduisent l'impact sur l'environnement.

6.15. Engagements de loyer et de location-financement

La diminution des actifs liés aux droits d'utilisation s'explique principalement par les amortissements de 1 567 kEUR et par le subside de 719 kEUR qui compense les valeurs d'acquisition des nouvelles installations et équipements de la phase 1.

La diminution des dettes de location est le résultat des remboursements en capital au cours du premier semestre 2020 des dettes de leasing. Suite au Covid, Mithra a obtenu des prolongations de paiement pour le remboursement d'une partie des dettes de location.

6.16. Engagements

Litige Organon/Merck concernant un brevet

Depuis 2008, Mithra est impliquée dans un litige l'opposant à la société Organon N.V. (devenue depuis lors Merck SHARP and DOHME B.V.). Le point de discorde concerne la violation présumée de l'un des brevets détenus par Organon en raison de la commercialisation opérée par Mithra et son partenaire DOCPHARMA BVBA (devenue MYLAN) d'un médicament générique, Heria. A ce jour, Organon évalue son dommage potentiel à 2 770 k EUR comprenant le dommage encouru à l'issue de la violation, les frais nécessaires à l'établissement de celle-ci, les frais d'avocat ainsi que d'expertise. Le jugement d'instance a été rendu le 11 décembre 2015 dernier et a conclu à l'existence d'une violation partielle du brevet d'Organon. Un expert a été désigné par le Tribunal en vue d'évaluer le préjudice subi en lien avec cette violation. Un rapport définitif de l'expert judiciaire du 22 novembre 2019 a évalué ce dommage à 551k EUR. Ce montant est toutefois contestable au regard de plusieurs éléments objectifs. L'affaire est pendante en degré d'appel et l'audience n'est pas encore fixée. Des échanges d'écrits de procédure sont en cours.

6.17. Événements postérieurs à la période sous revue

En juillet 2020, Mithra a annoncé la signature d'un accord de licence et d'approvisionnement avec Zentiva pour la commercialisation de son anneau hormonal contraceptif Myring™ en France, en Pologne et au Royaume-Uni. Selon les termes de cet accord de sept ans, Zentiva distribuera Myring™ dans ces trois pays européens, où le marché total des anneaux contraceptifs représente près de 13 millions d'euros au total par an. Mithra recevra une avance et pourra bénéficier de paiements d'étape et de revenus récurrents basés sur des quantités annuelles minimales (QAM). En outre, Mithra fabriquera Myring™ au sein de son site de production en Belgique, le Mithra CDMO. Cet accord représente pour Mithra une opération de plus de 2 millions d'euros sur la durée du contrat.

En juillet 2020, Mithra a également annoncé la signature d'un accord de licence et d'approvisionnement (LSA) avec Megalabs pour la commercialisation de son anneau vaginal contraceptif Myring™ au Mexique. Selon les termes de cet accord, Megalabs distribuera Myring™ au Mexique, où le marché des anneaux contraceptifs s'élève à 2,8 millions d'euros par an. Mithra recevra un paiement initial et pourra bénéficier de paiements d'étape et des revenus récurrents basés sur des quantités minimales annuelles (QAM). De plus, Mithra fabriquera le produit dans son centre de production belge, le Mithra CDMO.

En juillet et en septembre 2020, la Société a convoqué deux Assemblées Générales extraordinaires au cours desquelles ont été approuvés l'émission de deux plans de warrants : (i) un plan de warrants au profit de LDA Capital Ltd, en vertu duquel un maximum de 690 000 warrants devaient être émis en application de la transaction annoncée par la Société le 24 avril 2020 et (ii) un autre plan de warrants au profit d'actionnaires de référence ("Share Lending Warrants") pour un maximum de 300 000 warrants.

Toujours en juillet 2020, Mithra a annoncé le lancement commercial de Tibelia® au Canada. Le produit de Mithra est commercialisé par BioSyent Pharma (TSX Venture Exchange: RX) au Canada sous la marque Tibella®. Le marché canadien de la santé des femmes ménopausées est actuellement évalué à environ 200 millions de dollars canadiens (132 millions d'euros) par an, avec un potentiel de croissance supplémentaire découlant de l'introduction de nouveaux produits sur le marché, ce qui offre une opportunité prometteuse pour Tibelia®. L'accord avec BioSyent Pharma Inc. générera des revenus supplémentaires pour Mithra grâce à des paiements d'étape liés aux ventes.

En août 2020, les autorités européennes ont approuvé l'extension de la durée de conservation de l'anneau vaginal contraceptif Myring™ de vingt-quatre à trente-six mois, ce qui permettra aux distributeurs d'optimiser la gestion de leur chaîne d'approvisionnement. En novembre 2019, Mithra avait déjà annoncé une première approbation de modifications avantageuses de la notice de Myring™, consistant dans la prolongation de la durée de conservation de 18 à 24 mois et éliminant la nécessité de conditions de stockage particulières. Auparavant, Myring™ devait être réfrigéré avant d'être distribué aux patientes à une température comprise entre 2 °C et 8 °C, à l'instar du produit original. Cette prolongation supplémentaire de la durée de conservation de vingt-quatre à trente-six mois réduit encore l'impact sur les coûts de transport et de stockage.

En août 2020, Mithra a annoncé le lancement commercial de son anneau vaginal contraceptif Myring™ aux Pays-Bas. L'anneau contraceptif vaginal de Mithra sera distribué aux Pays-Bas par Novalon SA. Avec 315 000 anneaux vaginaux vendus par an, le marché néerlandais des anneaux contraceptifs est évalué à environ 2,75 millions d'euros.

Le 5 août 2020, Mithra a réalisé une augmentation de capital et a émis 159 800 nouvelles actions pour un montant total de 3 104 869 euros suite au premier avis d'option de vente émis le 29 mai 2020 dans le cadre de la réalisation formelle de l'opération globale d'augmentation de capital de Mithra approuvée par le conseil d'administration le 22 mai 2020 et conformément à l'accord pris avec LDA Capital.

Il n'y a pas eu d'autre événement subséquent survenu entre le terme de la période de six mois clôturée six mois clôturés au 30 juin 2020 et la date d'approbation de ces états financiers intermédiaires par le Conseil d'administration.

6.18. Gestion du risque financier

Au premier trimestre 2020, le Groupe a couvert son exposition en USD via des contrats de change à terme liée au carnet de commandes de paiements d'étape sur les revenus de licence à collecter dans les années à venir dans le cadre du contrat Estelle signé avec Mayne Pharma (227 960 k USD de réglementaires et commerciaux).

Les contrats de couverture ont été comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie selon IFRS 9 et sont effectifs au 30 juin 2020.

Le tableau des échéances des couvertures de change (vente à terme de USD contre EUR) est le suivant:

Date d'échéance	Montants de couverture (kUSD)	Taux de couverture moyen
- < 1 an	29 500	1.119
- 1-2 ans	38 460	1.135
- 2-5 ans	160 000	1.22
	227 960	1.191

Depuis le 30 juin, l'EURO s'est considérablement renforcé par rapport à l'USD, avec un taux de change au comptant passant de 1,12 à 1,19. Cela a entraîné une augmentation de la valeur de marché des couvertures dérivées de change de -4 366k EUR à +7 154k EUR au 31 août 2020. L'impact en fin d'année dépendra bien entendu du taux au comptant EUR / USD au 31 décembre 2020.

6.19. Mesure de performance alternative

Mithra a décidé d'utiliser des mesures de performance alternatives (MPA) qui ne sont pas définies dans les IFRS, mais qui fournissent des informations supplémentaires utiles pour évaluer plus clairement la performance de l'entreprise au cours de l'exercice. Mithra a décidé d'utiliser le REBITDA et l'EBITDA pour fournir des informations sur les éléments récurrents, mais cette mesure ne doit pas être considérée isolément ou comme une alternative aux mesures présentées conformément aux normes IFRS.

Le REBITDA est une mesure de performance alternative calculée en ne tenant pas compte des éléments non récurrents, de la dépréciation et de l'amortissement de l'EBIT (perte d'exploitation) de l'état consolidé des résultats préparé conformément à la norme IFRS. Le Groupe considère les éléments exceptionnels, les paiements fondés sur des actions comme des éléments non récurrents.

L'EBITDA est une mesure de performance alternative calculée en excluant la dépréciation et l'amortissement de l'EBIT (perte d'exploitation) de l'état consolidé des résultats préparé conformément à la norme IFRS.

Veuillez-vous référer à la note sur les Faits marquants financiers pour le rapprochement avec la perte opérationnelle (EBIT):

Milliers d'euros (€)	30 juin 2020	30 juin 2019
Perte opérationnelle des activités poursuivies	32 840	(9 341)
Amortissements	2 820	2 460
Paiements fondés sur des actions	2 554	2 594
REBITDA	(27 465)	(4 287)
Paiements fondés sur des actions	(2 554)	(2 594)
EBITDA	(30 019)	(6 881)

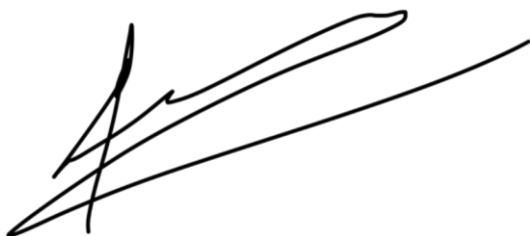
III.
Déclaration des personnes
responsables

III. Déclaration des personnes responsables

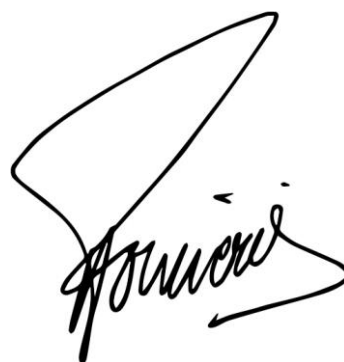
Le conseil d'administration de Mithra, représenté par tous ses membres, déclare, que pour autant qu'il le sache :

- Les états financiers résumés, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image sincère et fidèle des actifs, de la situation financière et des résultats de Mithra et de ses entités consolidées ; et
- Le rapport de gestion intermédiaire contient une description fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu au cours du premier semestre de l'exercice, ainsi que de leur incidence sur les états financiers résumés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes du second semestre de l'exercice.

Pour le conseil d'administration,



ALYCHLO NV, représenté par
Marc Coucke, Président



YIMA SRL, représenté par
François Fornieri, Managing Director



CMM&C SPRL, représenté par
Christophe Maréchal, CFO

IV.

Rapport du commissaire au conseil
d'administration sur l'examen limité de
l'information financière consolidée
intermédiaire

IV. Rapport du commissaire

Rapport du commissaire au conseil d'administration de MITHRA PHARMACEUTICALS SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2020

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe, comprenant la situation financière consolidée de *MITHRA PHARMACEUTICALS SA* au 30 juin 2020, l'état consolidé du résultat global, le tableau des flux de trésorerie et l'état des variations des capitaux propres y afférents pour la période de six mois clôturée à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Battice, 23 septembre 2020



BDO Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par *Cédric ANTONELLI*

Pour de plus amples informations,
veuillez vous adresser à :

Relations investisseurs

investorrelations@mithra.com

Presse

press@mithra.com
+32 4 349 28 22

www.mithra.com

Contact

Rue Saint Georges 5,
4000 Liège Belgique
+32 (0)4 349 28 22
info@mithra.com

mithra
Women's Health